

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 43, Numéro 6 > Septembre 2016 > droitdeparole.org



Centre Durocher L'ingénieuse proposition des Oblats

Rencontre de Parents mobilisés pour les CPE, le samedi 10 septembre, au parc Durocher, un lieu de rendez-vous toujours populaire.

PHOTO MARC BOUTIN

L'avenir du Centre Durocher

Les Oblats qui l'ont construit invitent les protagonistes dans le dossier à une rencontre le 18 octobre. Le but : conserver le bâtiment et construire ailleurs les logements sociaux. p. 3

Mobilisation pour les CPE

Malgré les coupes du gouvernement, les parents continuent de défendre les Centres pour la petite enfance (CPE). Retour sur l'esprit qui a animé les parents qui les ont fondés. p. 2

Pour les cyclistes et les piétons

Pour plus de sécurité pour les cyclistes et les piétons, Démocratie-Québec s'inspire du travail des citoyens et presse l'administration Labeaume d'apaiser la circulation. p.4

L'itinérance d'hier à aujourd'hui

La ligue des droits et libertés a lancé son rapport sur l'histoire de l'itinérance et de sa répression à Québec, de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui. Présentation du document. p. 5

CPE : C'est Pour nos Enfants!

Par **Geneviève Lévesque**

Samedi dernier au parc Durocher, lieu significatif en termes de lutte populaire, un pique-nique a rassemblé une cinquantaine de familles sous le titre *C'est Pour nos Enfants*. Ce slogan, qui reprend l'acronyme CPE, illustre bien la volonté des militants : maintenir et consolider le réseau des Centres de la Petite Enfance qui profite aux enfants, c'est-à-dire à l'avenir de la société québécoise, depuis bientôt 20 ans.

Un nouveau groupe mobilisé

C'est le 20 avril, lors d'une assemblée citoyenne organisée par des parents du quartier Saint-Sauveur, que le groupe *Parents mobilisés pour les CPE* de la ville de Québec a vu le jour. Son objectif? S'organiser pour défendre le réseau de services éducatifs à l'enfance grandement menacé par les compressions budgétaires actuelles.

Le groupe a immédiatement démontré son dynamisme. Il a mobilisé une cinquantaine de parents, d'enfants, d'éducatrices, de grands-parents et de citoyens et a marché dans les rues de Limoilou et de Saint-Roch le 1er mai, sous une bannière portant le slogan « Mon CPE, notre avenir ».

La suite n'a pas tardé : lors de la Semaine des services éducatifs en CPE et en milieu

familial, du 29 mai au 4 juin, les *Parents mobilisés pour les CPE* se sont fait remarquer par l'efficacité de leurs actions. Radio-Canada a souligné leur rassemblement devant le CPE Pomme d'Api ainsi que leur visite au ministère de la Famille.

Pourquoi défendre les CPE?

Pourquoi tenir aux Centres de la Petite Enfance? Les CPE, qui sont des organismes à but non lucratif gérés avec les parents-utilisateurs, visent un seul objectif : le développement de l'enfant. Il s'agit véritablement d'une entreprise sociale qui appartient à la communauté. C'est toute la société qui en profite en donnant à la génération montante une éducation solide dès la petite enfance.

Un CPE est un outil de socialisation, d'intégration et de dépistage de troubles d'apprentissage. Ne dit-on pas que « tout se joue avant 6 ans »? Les CPE offrent, à ce moment clé du développement de l'enfant, une éducation égalitaire et accessible – tant qu'on développe des places en nombre suffisant pour tous ceux et toutes celles qui souhaitent en profiter!

Pour assurer ce soutien au développement des enfants, une formation adéquate des éducatrices est nécessaire. Celles-ci, en tant que spécialistes de l'éducation à

la petite enfance, sont démoralisées devant toutes ces compressions budgétaires, nous confiait l'une d'entre elles. Or, la politique d'austérité qui guide les décisions gouvernementales sabre dans les entreprises communautaires, dont les CPE.

L'austérité, une vieille affaire

L'austérité, l'État québécois y référerait déjà dans les années 80 pour expliquer le peu de subventions directes qu'il accordait aux garderies populaires de l'époque. Contraignant une bonne part d'entre elles à fermer par manque de moyens, contraignant le reste à réduire la qualité de ses services, cette politique de l'État, maintenue avec énergie dès les débuts, n'a pas changé depuis. On ne peut que déplorer ses ravages qui atteignent une part très vulnérable de la population, soit les enfants.

Économiquement parlant, le système des CPE est pourtant un choix de société logique. Ses perspectives de rentabilité ont certainement été décisives lors de sa création en 1997. Que ce soit du point de vue des impôts que paient les femmes intégrant le marché du travail, de la diminution du nombre de familles monoparentales bénéficiant de l'aide sociale ou de la diminution de l'investissement en ser-

vices de rééducation et d'autres suivis, le gouvernement profite de l'instauration du réseau des CPE.

Alors pourquoi couper dans ce réseau efficace et rentable? Comme le formule Marie-Noëlle Béland, « le gouvernement actuel n'est pas logique, il est idéologique ». Elle est idéologique, cette volonté de privatisation qui sous-tend les coupures effectuées dans le réseau depuis 2004, 7 ans à peine après sa mise sur pied. Comme les CLSC, aussi à l'origine une initiative populaire, les CPE ont du fil à retordre avec cette tendance à démanteler les réseaux collectifs pour favoriser le développement de l'entreprise privée.

Une action en octobre

Le réseau québécois des CPE, qui a été pendant 7 ans le meilleur au monde, se trouve, moins de 20 ans après sa création, face à des coupures qui menacent sa survie. C'est pourquoi les *Parents mobilisés pour les CPE* ont décidé de lutter pour sa sauvegarde. Un rassemblement suivi d'une marche aura lieu le dimanche 16 octobre à 10h, au parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste sous le thème « Super-héros à la rescousse des CPE! ». Pour plus d'information, visitez la page Facebook du groupe.

Relance de Droit de parole

Merci à nos ami.e.s

Par **Pierre Mouterde**

La campagne lancée cet été par Droit de parole, pour faire face aux coupes qu'il doit affronter, a fort bien commencé. Alors qu'en pleine période estivale, on a plutôt tendance à vouloir tout oublier et se couper des soucis du quotidien, nous avons reçu de nombreux courriers d'encouragement et déjà atteint un peu plus de 10% de notre objectif de départ. Et nous voudrions déjà chaleureusement remercier ceux et celles qui nous ont envoyé des dons, ou encore, fait parvenir des lettres d'appui ou de soutien. Ils renforcent notre détermination et donnent d'autant plus raison à ce projet que nous avons de faire vivre Droit de parole, en le dotant de nouveaux moyens et en lui faisant ainsi prendre un nouveau départ.

Il reste néanmoins encore un grand pas à franchir, non seulement pour atteindre les 10 000\$ que nous nous étions fixés comme fonds de réserve, mais aussi, et surtout, pour que Droit de parole puisse vraiment remplir sa mission première : être la voix, dans les quartiers du centre-ville de Québec, de ceux et celles qui n'arrivent pas – ou de moins en moins – à se faire entendre auprès des pouvoirs et autorités de la Ville;

être leur porte-voix envers et contre tout!

Soyez plus nombreux encore à devenir ami.e.s de Droit de parole

Voilà pourquoi nous renouvelons notre appel à devenir ami.e.s de Droit de parole : chaque don, aussi minime soit-il, nous aide à aller un peu plus loin. Et compte tenu de vos réactions de l'été, nous sommes dorénavant pratiquement assurés que nous pourrions à la fin de l'année 2016 compter sur plus de 100 donateurs/amis de Droit de Parole. À la manière d'un indispensable et fidèle groupe de soutien à une presse libre et critique. Alors déjà merci d'avance à tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, choisiront ainsi de nous soutenir. On attend vos appuis!

Appel aux commerçants des quartiers : tout en y gagnant, vous pouvez aussi nous aider

Droit de parole a besoin d'accroître ses ressources publicitaires, et nous savons qu'il y a, au centre-ville, de nombreux commerces (cafés, tabagies, bars, boulangeries, restaurants, épicerie, etc.) qui apprécient Droit de Parole et pourraient y acheter des espaces publicitaires. Droit de parole est distribué gratuitement dans les quartiers du centre-ville. Il représente donc une source d'information non négligeable, un espace dont pourraient profi-

ter les commerces des quartiers centraux. N'hésitez pas à appeler au journal pour savoir quels sont nos tarifs et les avantages que nous pouvons proposer, notamment en utilisant parallèlement en complément les espaces publicitaires de notre nouveau site web.

Étoffer notre équipe de rédaction

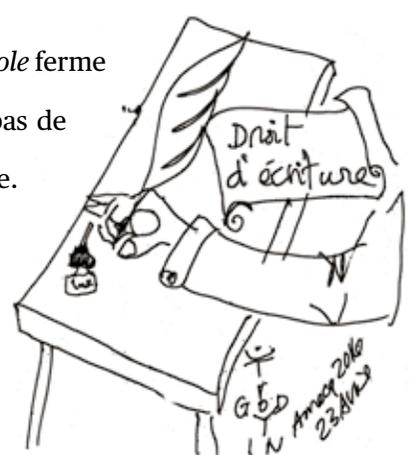
Nous recherchons enfin des rédacteurs ou des journalistes artisans qui seraient prêts à nous rejoindre et à participer à notre équipe de rédaction. Nous recherchons des gens qui aiment écrire, disposent déjà

d'une certaine expérience dans les médias écrits et seraient intéressés à faire du journalisme critique. Nous recherchons, en même temps, des blogueurs ou blogueuses qui, dans l'esprit de Droit de Parole, se sentiraient prêts à écrire de manière régulière et à ainsi donner chaque semaine leur point de vue sur le site du journal.

N'hésitez pas à communiquer avec nous, à nous faire part de vos commentaires, offres ou propositions. On n'attend que ça : 418 648-8043 ou à info@droitdeparole.org

Parce que je ne veux pas que *Droit de parole* ferme ses portes. Parce que je sais qu'il n'y a pas de démocratie sans presse libre et alternative.

Je _____
deviens ami.e de *Droit de parole*
et accompagne cet envoi d'un
chèque de 100 \$.



Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org
Retrouvez Droit de parole
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage : 12 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal :
Francine Bordeleau, Marc Boutin, Pierre Mouterde, Lynda Forgues, Réal Michaud, Yorik Godin, Robert Lapointe, Simon M. Leclerc, Richard Amiot
Coordination : Nathalie Côté
Collaboration spéciale :
Les AmiEs de la Terre de Québec, Michaël Lachance, Malcolm Reid,

Gontrand Blais, Yves Carrier, Geneviève Lévesque
Révision : Lynda Forgues,
Illustrations :
Marc Boutin, Yorik Godin, Normand Hudon
Photos :
Marc Boutin, Wartin Pantois, Pierre Ouimet, Nathalie Côté
Design : Martin Charest

Webmestre : La collective Nalyn
Imprimeur : Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho



Centre Durocher

Les Oblats proposent une trêve et convoquent les parties

Par Pierre Mouterde

Alors qu'un appel d'offre de services a été lancé au cours de l'été par GRT Action-Habitation pour démolir le Centre Durocher; alors donc que tout indique qu'on se rapproche à grands pas de la destruction de ce bâtiment patrimonial situé dans le quartier Saint Sauveur, voilà que le provincial des Oblats, le Père Luc Tardif prend les devants et propose au maire Régis Labeaume, comme aux différents acteurs en présence, un projet de sortie de crise tout à fait prometteur.

De quoi s'agit-il? D'un exercice collectif de recherche d'une solution bonne et viable pour tous et toutes; une solution qui passerait tout d'abord par l'organisation, sous l'égide des Oblats, d'une réunion le 18 octobre 2016 de tous les acteurs concernés. Cette rencontre viserait à permettre d'assurer en même temps la réalisation d'une Maison de la culture et de la construction de logements sociaux dans un espace qui n'entraînerait pas la démolition de l'édifice patrimonial du Centre Durocher.

En fait, il s'agit d'une proposition tout à la fois novatrice et parfaitement viable.

Une proposition novatrice

Novatrice, parce qu'elle est à l'initiative des Oblats, congrégation qui a construit ce Centre dans les années 50 pour en faire un espace social et communautaire destiné au quartier Saint Sauveur, et qui ne l'a cédé dans les années 70 qu'à la condition expresse qu'il puisse poursuivre sa voca-

tion publique et communautaire.

Novatrice aussi, parce qu'elle se veut une proposition apaisante, dans laquelle il n'y a ni gagnant ni perdant. Et dans laquelle on cherche d'abord à rétablir le dialogue, à favoriser la discussion, à ne rien brusquer, en somme à ne prendre aucune décision précipitée et sans retour. Elle va d'ailleurs dans le sens de la proposition de moratoire avancée en juin dernier par le professeur en architecture de l'université Laval, Jacques Plante, et le professeur émérite en sciences de l'éducation, Antoine Baby. En fait, elle permet de satisfaire tout le monde: ceux qui arguent de la nécessité de logements sociaux, et ceux qui souhaiteraient que le bâtiment patrimonial du Centre Durocher puisse continuer à jouer son rôle d'espace public, culturel et communautaire.

Une proposition viable et bien plus performante

En plus d'être novatrice, elle est aussi tout à fait viable et, dans un sens, beaucoup plus performante que ce qui est actuellement prévu. Tout d'abord parce qu'elle n'implique pas des coûts de démolition et de décontamination d'un bâtiment patrimonial encore en bon état, mais qu'on devrait faire disparaître pour y construire des logements sociaux. Car il y a, tout près du Centre Durocher, un vaste espace de parking appartenant à la ville sur lequel on pourrait même construire plus de logements sociaux que n'en a prévu actuellement le groupe GRT Action-Habitation. On pourrait ainsi faire d'une pierre deux coups: construire des logements sociaux, et en même temps sauver le bâtiment patrimonial tout en permet-



tant à ce dernier de réactualiser sa vocation de lieu public et communautaire, en y faisant vivre – à des coûts tout à fait raisonnables – une véritable Maison de la culture dont tout le quartier ne pourrait que sortir enrichi.

En somme, cette proposition permettrait à ce qu'on reste fidèle à la mission que les Oblats avaient fixée au Centre Durocher, quand ils l'ont construit à l'aide de levées de fonds populaires dans les années 50, et dont ils ont pris garde de se départir, en 1977 pour un dollar symbolique, que sous réserve qu'on en garde vraiment la vocation initiale. Comme le rappelle le Père Luc Tardif, provincial des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée: «Le projet de conversion du Centre en une Maison de la culture qu'on m'a

présenté constitue à n'en pas douter la version moderne de cette mission»

Il y a donc là une manière d'en finir une fois pour toute avec cette infernale saga de démolition qui va non seulement à l'encontre du simple bon sens, mais aussi des aspirations de larges secteurs de la population de Saint Sauveur.

Le comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint Sauveur vient de donner son accord à une telle initiative. Il ne reste plus qu'à la conseillère du quartier, Chantal Gilbert, au maire et au GRT Action-Habitation d'emboîter le pas. À travers ce noble geste, ils feraient là œuvre salutaire et apaisante.

Qu'on se le dise: il y a là une solution qui serait bonne pour tous et toutes. Tous les espoirs sont encore permis.

Avec le projet de loi 109

L'équipe Labeaume veut *flusher* la démocratie municipale

Par Marc Boutin

À la table ronde du 8 septembre dernier au Centre des loisirs Montcalm, cinq des six panélistes invités ont sonné l'alarme à propos du projet de loi 109 sur la démocratie municipale. Le panel était composé du philosophe Jonathan Durand Folco, des urbanistes Hélène Laperrière et Serge Viau, d'un promoteur d'origine suisse Franc Hauselmann, d'un avocat expert en droit municipal, François Marchand et du journaliste du Soleil, François Bourque.

Selon François Marchand, le titre de la loi (Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec) ne reflète pas son contenu, la Ville ayant déjà son statut de capitale nationale. Selon lui, les véritables changements contenus dans la loi portent sur la démocratie et feraient en sorte que les pouvoirs actuellement partagés entre le Conseil de Ville, les arrondissements et les citoyens seraient centralisés et concentrés uniquement au Conseil de Ville.

Il en résulterait qu'un maire (il est facile pour un maire de dominer le Conseil de Ville) n'aurait plus à tenir compte des résultats d'un éventuel référendum et donc deviendrait juge et partie dans les projets d'aménagement. Quant aux promoteurs, ils n'auraient plus à se préoccuper de l'opinion des populations locales sur la pertinence d'un projet et le respect du zonage.

Selon Serge Viau (urbaniste à la Ville de Québec sous cinq maires différents), l'histoire locale démontre que

les quelques cinq référendums tenus auront été utiles, entre autre, pour contrer des projets de «surdensification». Les référendums sur les îlots Irving et Esso en font foi. Ils ont forcé les promoteurs à réaliser des projets mieux adaptés au gabarit et la morphologie des quartiers et donc à revenir sur leurs propositions originales qui outrepassaient les règlements de zonage.

François Bourque, seul de son espèce

Critique en matière d'urbanisme au Soleil, François Bourque ne voit pas l'utilité des référendums comme outil démocratique. «Le référendum provoque la collision des points de vue plutôt que d'encourager le consensus; c'est une vache sacrée de la démocratie, une espèce d'outil pour mesurer l'adhésion des voisins». (1 500 votants au référendum sur l'îlot Irving, ça fait quand même beaucoup de voisins). Bourque en a profité pour faire l'apologie du pouvoir en place. Il aime la formule des PPU (projet particulier d'urbanisme). Ils éliminent la possibilité de tenir des référendums mais permettent de consulter «en amont» d'une prise de décision. Selon lui, les PPU auraient été menés de bonne foi par l'administration Labeaume.

Consultations et référendum

Selon Jonathan Durand Folco, il faut déconstruire l'argument qui oppose consultation et référendum. Oui, on doit multiplier les occasions de consulter avant la réalisation d'un projet mais en même temps, on doit conserver ce chien de garde par excellence de la volonté citoyenne qu'est le référendum, et qui reste le meilleur moyen d'amener les édiles à consulter sérieusement la population sur

une question urbaine. Et la nécessité de le tenir tend à diminuer lorsque la Ville consulte vraiment et prend des décisions qui respectent l'esprit des consultations.

Sur le projet de démolition du Centre Durocher

S'il était possible de tenir un référendum, à savoir si oui ou non on démolit le Centre Durocher, la donne serait complètement renversée. La Ville serait forcée d'écouter la majorité et il lui faudrait au moins s'appliquer à convaincre la population de Saint-Sauveur du bien-fondé de son point de vue, celui de démolir.

Même si la vice-présidente du comité exécutif de la Ville, Julie Lemieux, fait valoir que son administration consulte «maintenant beaucoup en amont», on se rappellera qu'à propos du Centre Durocher, aucune consultation de la part de la Ville n'a été tenue. Chantal Gilbert, la conseillère de Saint-Sauveur, refuse même que le sujet soit débattu au Conseil de quartier. Elle fait la sourde oreille aux résultats des consultations tenues dans le quartier – non par la Ville mais par le Comité des citoyens et le Conseil de quartier – où seulement deux personnes sur 175 participants ont dit être d'accord avec la démolition de cet édifice patrimonial. Elle refuse de tenir compte de la pétition de 2 000 signatures de citoyens opposés à la démolition. On peut comprendre, consulter voudrait dire pour elle se faire remettre publiquement à sa place et elle préfère qu'on n'en parle pas.

Sécurité des piétons et des cyclistes

Les citoyens inspirent l'opposition

Par **Nathalie Côté**

Le 7 septembre dernier, Démocratie Québec faisait un point de presse sur la sécurité des piétons et des cyclistes et donnait rendez-vous aux médias en face du Centre Durocher, sur la rue Saint-Vallier Ouest. «On n'a pas choisi le quartier Saint-Sauveur pour rien, soulignait Paul Shoiry, la rue Saint-Vallier est une des artères du centre-ville dont la circulation a grand besoin d'être apaisée», a-t-il poursuivi. Ce n'est pas par hasard non plus si les trois conseillers municipaux ont fait leur point de presse devant le Centre Durocher: «Ce n'est pas par hasard, en effet. On supporte les citoyens dans leur lutte pour conserver ce centre patrimonial», a affirmé le chef de l'opposition.

Apaiser la circulation

Afin de développer leur point de vue sur les problèmes de circulation, Démocratie Québec s'est inspiré en partie du travail fait par le Comité des citoyennes et des citoyens du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) dans leur Plan de mobilité durable lancé au printemps dernier. Ils en reprennent plusieurs idées proposées. Certes, cette prise de position arrive alors que les élections approchent et que la course à la chefferie bat son plein au parti Démocratie Québec, mais on ne peut que se réjouir qu'enfin des élus municipaux de Québec défendent une ville digne du XXI^e siècle.

«Ça fait longtemps que la sécurité routiè-

re nous préoccupe, précise Paul Shoiry, les citoyens déposent beaucoup de plaintes à la Ville. Non seulement, la situation nous préoccupe, mais il faut agir.» Il rappelle que, selon les chiffres de la SAAQ, «le bilan de la Ville de Québec ne s'est pas amélioré. Il y a autant de victimes cyclistes et de piétons en 2015 qu'en 2010. Mais au-delà des chiffres, souligne-t-il, il y a le sentiment de sécurité. Les gens doivent se sentir en sécurité sur leurs rues, dans leur quartier. Actuellement, ce n'est pas le cas.»

L'opposition critique la méthode de Labeaume

«L'implantation de radars est la méthode que préconise l'équipe Labeaume, rappelle Paul Shoiry. On n'est pas contre, souligne-t-il, mais nous, on préconise des mesures beaucoup plus importantes.»

Pour diminuer la vitesse des voitures, l'opposition propose d'élargir les trottoirs aux intersections, d'améliorer la signalisation et de sécuriser les rues près des écoles, des centres pour personnes âgées, et sur les rues problématiques que sont Marie-de-l'Incarnation et Saint-Vallier, ou encore, la 1^{er} rue à Limoilou ou le boulevard Laurier à Sainte-Foy. L'opposition donne aussi l'exemple de travaux à mettre en œuvre pour réparer les trottoirs détériorés et peu invitants à la marche, près d'une école dans le quartier Saint-Sacrement. Des trottoirs bancals, il y en a des centaines dans les quartiers populaires.

Afin d'apaiser la circulation, Démocra-

tie-Québec propose aussi de diminuer la limite de vitesse sur certaines rues ciblées, ou d'installer des dos d'âne allongés. Mais selon Paul Shoiry: «diminuer la limite de vitesse, ce n'est pas suffisant, il faut aussi faire de l'éducation, de la sensibilisation auprès des automobilistes.»

15 millions pour encore plus d'asphalte?

Anne Guérette en a profité pour dénoncer le fait que l'administration Labeaume a débloqué 15 millions d'argent public (de l'argent provenant des taxes payées par les citoyens) pour réparer les rues de Québec

au printemps dernier. «Le problème c'est que l'administration n'en profite pas pour rendre les rues plus sécuritaires, pour élargir les trottoirs», critique-t-elle. «Toutes nouvelles occasions de réparer une rue devraient être prises pour améliorer la sécurité pour les piétons et les cyclistes», a rappelé Anne Guérette. C'est aussi ce que demandent les comités citoyens. Actuellement, c'est le plus souvent du pareil au même. Il en est ainsi de la rue Marie-de-l'Incarnation où on vient d'ajouter une couche d'asphalte. Tout a été fait pour favoriser les déplacements en voiture. Et elles continuent d'y rouler à toute vitesse.



Anne Guérette, Paul Shoiry et Paul Bussières sur la rue Saint-Vallier.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Regard impressionniste sur le Forum social mondial

Par **Yves Carrier**

Le Forum social mondial (FSM), c'est plus de 1500 ateliers et conférences et 20 000 participants. Cela demande une bonne condition physique, beaucoup de patience et de souplesse, mais cela permet de vivre une authentique expérience d'immersion. Voici en vrac les ateliers, rencontres et discussions auxquels j'ai assisté à Montréal du 8 au 14 août dernier.

Dois-je préciser que la connaissance de l'anglais et de l'espagnol m'ont permis de transcender nos frontières culturelles et à quelques reprises de me croire à l'autre bout du monde. Le lundi, j'assistais au Forum mondial de théologie et de libération où nous avons d'abord été accueillis par une cérémonie amérindienne sur le territoire non concédé de la nation Mohawk.

J'apprécie profondément le caractère sacré de ces cérémonies qui témoignent du respect dû à chacunE et à la Terre-Mère. L'enseignement de l'homme médecine portait sur notre place dans l'univers aux côtés des autres créatures et du rôle de la femme comme référence essentielle et porteuse de sagesse pour la conduite des nations. Le patriarcat associé au colonialisme et au capitalisme y était vivement dénoncé. Des théologues féministes des quatre coins du monde ont ensuite dénoncé le patriarcat présent depuis les origines dans les grandes religions.

Les Autochtones des Amériques étaient l'une des composantes majeures du FSM. Par leur présence, ils nous rappellent l'errance de la civilisation occidentale qui entretient un rapport prédateur aux êtres humains et à la nature. Ils ont parlé de l'importance de décoloniser nos mentalités, de dépasser l'esprit de compétition et d'acquiescement pour réapprendre à vivre selon des valeurs de cœur et de sincérité. Leur spiritualité bafouée depuis trop longtemps par la rationalité occidentale nous ouvre d'immenses possibilités de redécouverte du sens de la lutte, du partage, du respect et de la cordialité. «L'argent n'est pas tout et ma mère n'est pas à vendre», disait un

guerrier Mohawk dans un atelier portant sur l'impérialisme interne au Canada.

Brésil, Égypte, Turquie...

Un atelier sur le racisme au Brésil m'a ouvert les yeux sur l'un des nombreux drames qui se jouent en ce monde et que l'animatrice a résumé en ces quelques mots: «Le système capitaliste est en guerre contre les pauvres et malheureusement, la pauvreté a souvent la peau plus foncée que claire.» Au Brésil, ce sont plus de 60 000 homicides qui ont lieu chaque année. Il s'agit d'une guerre non déclarée. De ce nombre, les trois quarts sont de jeunes hommes noirs et la majorité sont victimes des balles d'une police formée pour réprimer et brutaliser la population des favelas. Un ex-détenu d'un pénitencier brésilien a confirmé ces propos en nous partageant son travail auprès des jeunes de Porto

Alegre. Il utilise le Hip Hop comme méthode favorisant l'expression des difficultés et de la brutalité vécue par les jeunes de la rue.

Une conférence sur le Printemps arabe m'a permis d'observer l'attitude impérialiste des occidentaux présents dans la salle qui ne sont pas toujours conscients à quel point ils répètent les messages colportés par les médias qui orientent les nouvelles en nous désignant qui sont les bons et les méchants. Notre vision du monde demeure binaire. Si Maduro, Poutine ou Erdogan, sont présentés comme d'horribles dictateurs, l'Occident a le droit d'orchestrer des coups d'État pour les remplacer par des juntes militaires à son service. Les deux conférenciers égyptiens sont venus nous dire que n'importe quelle dictature éclairée est bien pire qu'un mauvais dirigeant élu démocratiquement et que le général Sisi est bien plus sanguinaire que le président Morsi, issu des frères musulmans.

J'étais assis aux côtés d'une jeune femme turque voilée qui s'exprimait très bien en anglais. J'avais débuté la conversation en m'efforçant de savoir si la tentative de coup d'État en Turquie venait de la gauche ou de la droite, des conservateurs ou des progressistes. Elle m'a gentiment répondu que ces catégories n'aidaient pas vraiment à saisir la complexité de la scène politique turque. Nous voyons le monde à travers le prisme déformant de nos médias qui nous inculquent l'idée que nos démocraties peuvent être imposées ou retirées aux autres peuples lorsque ceux-ci font de mauvais choix. Les gens du sud sont venus nous dire de les laisser faire leurs propres expériences et de cesser de nous immiscer dans leurs affaires.

Le FSM a aussi été parfois une expérience limite où des perspectives contradictoires s'opposaient, mais la plupart du temps dans le respect de ce que l'autre peut nous apprendre de ce monde que nous connaissons si peu. Je ne pouvais terminer cet article sans mentionner la présence à Montréal des filles de Berta Cáceres, leader autochtone, féministe et écologiste, assassinée le 3 mars 2016 au Honduras pour s'être opposée à un projet hydroélectrique. Une murale à son honneur a été peinte sur l'une des places du FSM.



L'itinérance à Québec de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui

Par **Gontrand Blais**

L'histoire de la répression de l'itinérance, de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui: c'est le sujet du rapport de recherche que la Ligue des droits et libertés vient de rendre public la semaine dernière. Il a été écrit par Frédérick Carrier, que vous connaissez mieux comme étant le chanteur de Zéphyr Artillerie.

Le court rapport (33 pages) brosse un portrait fascinant de la façon dont les élites composaient avec les «vagabonds», les «gueux» et les «canailles» à Québec. Richement illustré, il contient moult faits et anecdotes.

L'histoire est une science pertinente lorsqu'on peut faire des parallèles éclairants avec le moment présent. Et une évidence saute aux yeux: la perception de la pauvreté n'a guère évolué depuis 400 ans. C'est la manière de la réprimer qui a changé.

Aujourd'hui, il y a deux catégories de gens qui retirent des prestations d'aide sociale: les aptes au travail et les non-aptés. Les mauvais et les bons pauvres. Cette distinction existe en réalité depuis... l'époque médiévale! Après le 13^e siècle pour être plus précis. Avant ça, la pauvreté était plutôt valorisée. Jésus ne vivait-il pas dans le dénuement?

Le certificat de pauvreté

Dans la définition du «vagabond», on retrouve aussi une étonnante similarité entre l'époque médiévale et aujourd'hui. Au 14^e siècle, c'est quelqu'un qui est... nomade, pauvre, considéré oisif (qui ne travaille pas).

Fait original, le rapport contient la date précise où l'itinérance est apparue à Québec. En 1673, très précisément. Le procureur général y désigne un groupe de femmes qui en seraient responsables:

«La gueuserie s'est introduite en cette ville par quatre ou cinq femmes des lieux circonvoisins qui ont fait prendre la hardiesse à d'autres d'y venir aussi gueuser, même à des hommes qui peuvent bien travailler (...)»

Mais comment faire pour distinguer le bon pauvre du mauvais pauvre? Très simple, du 17^e siècle jusqu'en 1954,

le bon pauvre est celui qui possède... un certificat de pauvreté. Ce document, remis par un curé, donne l'autorisation à son détenteur de mendier. Les vagabonds quêtant sans autorisation ne passent pas «go», ne réclament pas 200\$, et vont directement en prison. Le pauvre doit être en mesure de prouver sa pauvreté. Ce qui n'est pas sans faire penser à des réalités contemporaines.

L'évolution de la répression

S'il y a une seule chose qui a changé, c'est la manière de réprimer l'itinérance. Au 17^e siècle, on met les pauvres dans des carcans ou on les fouette. Au 19^e, ils sont punis par une amende de 50\$ et/ou une peine de 6 mois de prison, ce qui n'est pas très différent de la méthode d'aujourd'hui.

Le rapport met en parallèle l'évolution des textes de lois. De l'acte relatif aux vagabonds de 1869 à l'actuel règlement municipal sur la paix et le bon ordre, on reconnaît plusieurs points communs.

De tous temps, on décrit l'itinérance en termes flous, histoire de laisser tout l'espace nécessaire à la police afin d'interpréter les règles à sa guise. «Seront réputées vagabondes [...] les personnes désœuvrées qui, n'ayant pas de moyens visibles d'existence, vivent sans recourir au travail [...] les personnes qui étalent ou exposent dans les rues [...] des objets indécentes ou y exposent leur personne publiquement ou d'une manière indécente», lit-on dans l'Acte relatif aux vagabonds de 1869.

Avec le temps, la pénalisation passe du Code criminel aux règlements municipaux: «Il est interdit à une personne, sans motif raisonnable dont la preuve lui incombe, de flâner, de vagabonder ou de dormir dans une rue [...] Il est interdit de mendier ou de solliciter [...] Il est interdit de se trouver dans un parc entre 23 heures et 5 heures le lendemain», tel qu'on peut le lire dans le Règlement sur la paix et le bon ordre, (dernière mise à jour en 2012). Les textes changent mais restent toujours aussi arbitraires et inéquitables. Ils pénalisent des comportements et favorisent le profilage social.

Bon maintenant que je vous ai mis l'eau à la bouche, vous devez lire le rapport pour tous ses détails et plus encore. Vous saurez tout sur la grande rafle de 1742, les règles sévères



éditées lors de l'ouverture du parc Victoria en 1897, le nettoyage pour le Congrès eucharistique de 1938, l'architecture hostile, et j'en passe.

Rapport de recherche sur l'itinérance à Québec de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui, mai 2016. Le document est disponible au coût de 3\$ à la Ligue des droits et libertés, 363, rue de la Couronne # 520. Il est possible de le télécharger sur le site web de la ligue.

Guy Blouin

Enquête préliminaire en octobre

Par **Lynda Forgues**

Le 3 septembre 2016 marquait le deuxième anniversaire de la mort de Guy Blouin; cet homme à vélo a été heurté par une autopatrouille du SPVQ près du parvis de l'église Saint-Roch.

Il a fallu presque un an avant que la population sache quel était le nom du policier au volant, Simon Beaulieu, et qu'enfin des accusations soient déposées contre lui. Qu'arrivera-t-il maintenant en termes de justice?

Les chefs d'accusation contre l'agent Simon Beaulieu

Conduite dangereuse ayant causé la mort: Lorsque la conduite dangereuse d'un véhicule à moteur, c'est-à-dire de manière déraisonnable selon les circonstances, a occasionné la mort d'un être humain, d'ordinaire la peine infligée, si la personne est reconnue coupable, varie entre 1 et 5 ans. Il faut toutefois garder à l'esprit qu'il s'agit d'un crime grave passible d'une peine d'emprisonnement de 14 ans. La poursuite doit d'abord faire la preuve devant la cour qu'il y a un écart marqué entre la conduite de l'agent Simon Beaulieu, qui a reculé à toute vitesse avec son auto-patrouille pour «intercepter» un individu à vélo, allant jusqu'à le faucher, et la conduite d'une personne raisonnable placée dans les mêmes circonstances, ou alors serait-ce un écart marqué entre sa conduite et celle d'un «policier raisonnable»?

Négligence criminelle ayant causé la mort: La négligence criminelle, en droit, c'est de montrer une insouciance déréglée ou téméraire pour la vie d'autrui, en accomplissant ou en omettant d'accomplir un geste.

Ici, Simon Beaulieu et son collègue – collègue inconnu pas du tout poursuivi en justice – ont accompli un geste qui fut fatal. Alors que Guy Blouin, accidenté, blessé au thorax, venait d'être fauché par l'auto-patrouille et gisait sur le sol, les policiers l'ont déplacé, alors que tout per-

sonnel d'urgence, et une vaste partie de la population profane en matière de santé, sait bien qu'on ne bouge pas un accidenté de la route. C'est le travail des ambulanciers de faire ça, avec toutes les précautions nécessaires pour tenter de sauver la vie de la personne.

Si cette négligence occasionne le décès d'autrui, en l'absence d'arme à feu, il n'y a pas de peine minimale prévue. Dans les faits, selon la jurisprudence étudiée, les peines pour une négligence criminelle causant la mort varient entre 2 à 6 ans.

En cour en octobre

La poursuite, au procès, doit donc faire la preuve que les comportements de Simon Beaulieu, la conduite et la négligence, ont causé la mort de Guy Blouin. Mais avant tout, au mois d'octobre, une longue semaine d'enquête préliminaire, frappée d'une ordonnance de non-publication, se tiendra au palais de justice de Québec. L'avocat de Simon Beaulieu, Me Maxime Roy, tentera de contester le renvoi à procès. Il veut à tout prix faire valoir que la preuve de la poursuite est insuffisante pour faire un procès à son client. Pourrait-il essayer de faire valoir que son client ne peut avoir causé la mort de Guy Blouin par deux fois, soit par négligence et par conduite dangereuse, et qu'un des deux chefs d'accusation soit ainsi abandonné ou allégé? Précisons que Me Roy, administrateur au Barreau du Québec, est déjà bien connu dans la région pour sa défense de l'ex-ministre Nathalie Normandeau, ainsi que celle de Jean-François Morasse, le carré vert qui poursuit Gabriel Nadeau-Dubois jusqu'en Cour suprême pour outrage au tribunal, et ce depuis 2012.

Y aura-t-il justice pour Guy Blouin? C'est à suivre en octobre au Palais de justice de Québec pour l'enquête préliminaire. L'interdit de publication sur la preuve présentée ne veut pas dire qu'on ne peut pas écrire notre opinion sur la cause. Nous serons présents.



Frappe la mort, une intervention artistique de Wartin Pantois, de juillet 2016, à partir de la carte interactive d'Accès transport viable sur les piétons et cyclistes tués durant 10 ans. Sur la photo, la silhouette illustrant la mort de Guy Blouin.

PHOTO WARTIN PANTOIS

Ovide, la suite?!

Quelle serait la façon naturelle d'écrire une suite au grand roman *Les Plouffe*? Les enfants de la famille Plouffe, dans ce roman, sont des jeunes adultes dans les années de la Deuxième Guerre.

Donc, destinés à vivre la Révolution tranquille dans leurs années de maturité, non?

Ovide Plouffe est un non-conformiste. Il aime la culture, il aime la France, il n'aime pas le règne des curés. Il choisit l'explosive Rita Toulouse comme compagne. Il me semble qu'il risque d'être attiré – vers 1950 – par un nationalisme à la René Lévesque, par les idées socialistes de Thérèse Casgrain, de Michel Chartrand. Et le couple va tenter d'avoir accès à des moyens contraceptifs. Ils ont une petite fille à la fin du roman, née vers 1943. Ce qui veut dire qu'elle va avoir vingt ans en 1963. Je la vois rebelle... écrivaine... hippie... Je vois les parents essayant de suivre.

Mais Roger Lemelin en a décidé tout autrement quand il a écrit la suite de son best-seller devenu classique!

Nous sommes dans le Québec de 1980, l'indépendance est discutée. À l'approche de sa vieillesse, Lemelin travaille à *La Presse*, il va diriger une maison d'édition que ce journal veut mettre sur pied. Cela va l'amener, pour un temps, à Montréal. Il est maintenant à la fois un grand écrivain québécois, et un grand manitou de l'establishment.

Fils de la classe ouvrière, il l'est. Son roman-de-jeunesse *Les Plouffe* le montre bien. Cependant, il est un modéré – il se méfie de l'indépendance et du socialisme qui se discutent autour de lui.

D'ABORD, IL AIDE GILLES CARLE pour un long-métrage en couleurs à partir de son roman de 1948. Ce film rétablit beaucoup des éléments qui avaient été gommés à la TV en 1955. La version télévisuelle avait presque avalé le roman! Il avait présenté les mêmes personnages – mais un peu comme s'ils étaient des gens de 1955. La ville et le quartier n'étaient pas nommés, ça ressemblait à Montréal.

Dans le long-métrage, en 1981, ça redevient clairement une histoire du quartier Saint-Sauveur, à Québec. Ça retourne à la crise des années 30. La grève des imprimeurs reprend sa place dans l'histoire. La Deuxième Guerre mondiale approche. C'est maintenant Gabriel Arcand qui incarne Ovide Plouffe.

Roger Lemelin a 62 ans. Il est vigoureux! Il commence un nouveau roman, qu'il publie en 1982: *Le Crime*



d'Ovide Plouffe. Trente-trois ans après l'original! Dans un Québec parlant d'indépendance! Un Québec changé!

Après son best-seller, Lemelin avait été embauché par *Time*, l'hebdo américain, plutôt conservateur. Le magazine publiait ses reportages sans signature, comme si *Time* lui-même en était l'auteur. En 1949, le romancier-devenu-reporter avait couvert l'explosion d'un avion du Canadian Pacific Airlines, le vol 108, «l'Affaire Albert Guay». C'est resté dans la tête de Roger Lemelin... ça s'est insinué dans son œuvre... atténuant le romancier sociologique en lui.

ALORS UN OVIDE-DE-GAUCHE, comme j'ai imaginé? Non! Lemelin présente un Ovide devenu businessman de quartier. Dans la vraie affaire, le bijoutier Albert Guay avait fait dissimuler une bombe dans un avion, et avait tué tous les passagers. Est-ce qu'on pourrait faire entrer Ovide Plouf-



Normand Hudon, grand caricaturiste de 1955, croque Roger Lemelin

fe dans les habits d'Albert Guay? Roger Lemelin voulait essayer. Toute son habileté serait mise à contribution pour romancer ce fait divers, jusqu'à pouvoir parler d'un «crime d'Ovide Plouffe». Il ne nomme pas l'Affaire Guay. Plutôt, il mêle Ovide à une affaire un peu semblable.

Je l'imagine en train de penser: «*Vous aimez Ovide Plouffe? Il est devenu mythique, dites-vous, les gens se reconnaissent en lui? Ah! mais c'est moi qui ai inventé Ovide Plouffe. C'est moi qui peux déterminer son avenir. Ovide m'appartient.*»

J'entame la lecture de ce roman, donc.

Le conteur est là! Ovide reste longtemps une sorte d'adolescent qui se cherche? Plausible, j'admets. Il est influencé par un bijoutier de France, un enjôleur? Peut-être. Rita aime beaucoup les boîtes de nuit? Oui, je visualise. Ovide et Rita voient le régime Duplessis comme impossible à déloger? Oui, beaucoup de gens pensaient ça.

Mais le peu d'importance qu'ils donnent à leur fille? Le peu d'impatience-pour-le-changement, dans ces deux cœurs?

Ça, il me semble, ce n'est pas Rita-et-Ovide.

SOUDAIN, LEMELIN retrouve son progressisme de jeunesse. Il montre Ovide ému par la Grève d'Asbestos, en 1949. Jean Marchand, de la future CSN, est en ville. Lemelin insère un de ses discours dans le roman, mot à mot.

Un discours syndical avait été un des moments clé du roman *Les Plouffe*. C'était un discours créé par le jeune Roger Lemelin, un discours fictif. «*Fesse dans le tas, Jos, donne du gaz!*», lancent les travailleurs à leur chef. «*On a une union, et on va s'en servir*», leur répond le chef.

Ici, le discours n'est pas romancé. Il n'a pas de feu. C'est copié d'un texte de Jean Marchand. Un jeune et militant Marchand, j'admets. Mais moi je pense au vieux Marchand, ministre libéral répressif durant la Crise d'Octobre, en 1970.

ENSUITE, on retourne à l'histoire d'Ovide, soupçonné d'avoir assassiné sa femme. On retourne au polar. La police a tant de preuves contre Ovide! Il proteste de son innocence! Va-t-il être condamné? Va-t-il être pendu?

Ben, voyons donc. Il faut un dénouement-surprise, qui l'innocentera.

Un Lemelin qui n'aurait pas trouvé un dénouement-surprise? Il n'aurait pas son buste au coin des rues Aqueduc et Châteauguay, à la place Roger-Lemelin, dans le beau quartier Saint-Sauveur, je pense.

Le bruit des saisons

Par Michaël Lachance

Ce mercredi de septembre fracasse des records d'humidité. Je me suis attablé avec Doc chez Éluard. La barista coule deux colombiens serrés. L'air est lourd. L'été tire à sa fin, bien que la température n'en montre pas l'ombre au crépuscule ensoleillé. On pense à cet été en moins dans nos vies; on panse l'eau tiède qui perle sur nos visages stoïques. Je lampe mon espresso. Doc mesure l'ambiance matinale au-dehors, par-delà le vasistas derrière le bar. Je lui propose un croissant jambon fromage. Il ne daigne entendre ma proposition. Catherine de Sève, la nouvelle barista chez Éluard, prend ma commande. Doc se contente de fouiller les craques du temps pour oublier ses cheveux blancs ou un hémorroïde: comment savoir?

N'en demeure pas moins que cet endroit n'a jamais été aussi tranquille. Pas même une muzak d'ambiance, rien pour mettre nos sens en fureur. C'est l'automne et, rarement, j'ai vu Doc aussi philosophique et serein. Tandis que son regard perçait dans les lointains, au-delà des souvenirs inutiles, j'eus l'impression momentanée que Doc avait accepté l'indigence et la fatalité insomniacque de son existence. Plus rien ne semble l'ébranler. Or, cet instant fugace, poétique et beau, n'a rien d'anodin. Doc a un cancer de la prostate.

Il me l'a dit un peu plus tard, alors qu'on sifflait avare en soirée quelques verres d'un rhum colombien à vous trincer l'intestin grêle. Mais voilà, Doc, formé en médecine, qu'on le veuille ou non, a une idée plutôt concrète des amas de cellules indésirables. Ce qui lui chicotait le cercelet, ce n'est pas la prostate: c'est l'ablation de ses couilles! Prostatectomie radicale. Dans son cas, il est question d'orchidectomie. Doc, condamné à surveiller le temple? Doc un eunuque? Il faut m'en convaincre.

Catherine de Sève apporte des cafés à la traine, mais notre capacité à avaler du caoua encore et encore a déjà depuis longtemps atteint le point de fulgurance, le déclin a gagné depuis une heure notre consommation. Du bout des lèvres, on trempait, sans plus, nos lèvres, pour les garder humides. La loi de Pareto s'applique au plus infime détail.

Je ne parle plus à Doc, car il ne dit rien. De mon sac en cuir, je sors mon iPad et mon MacBook et je pianote au hasard ce papier sans destinataire. Début septembre, les lilas sont morts, je poinçonne mes idées au gré de l'humidité, j'attends mon interlocuteur, que je garde du coin de l'œil sévèrement. J'écris un vers, très suant – *l'humidité me tue/jamais sans portefeuille* – et je toise mon acolyte radié. Même si la vie irradie le bonheur. Malgré les femmes mortes, l'automne et Donald Trump, pour une rare fois, je trouvais Doc beau. Sa solitude et son mutisme me touchaient honnêtement.

Je pianotais des vers sans fléchir – *les vieilles charrues/la France/âgisme/réactionnaire* – soudain je demande à Catherine de Sève d'apporter une eau-de-vie qui m'est chère et dont l'intérêt est une poire. Quelques verres et Doc, après avoir arraché le décor de ses yeux anthracite, s'allument, comme une flamme olympique sans jeu:

- on ne touche pas à ma prostate
- qui veut toucher à ta prostate Doc?
- Tout le monde!
- tu ne serais pas un peu débile?
- non, j'ai le cancer
- on veut te trincer les couilles, vraiment?
- Oui
- Tu veux mon aide?
- Oui
- Que puis-je?

- Commandes-moi un San Pellegrino et une vodka
- Parfait Doc

Catherine de Sève apporte la bouteille de vodka, que j'ai commandé avec hâte, sans citron, ni sel de merde, on a sifflé quatorze shooters.

Doc me regarde les yeux de sang:

- Tu crois au cancer?
- Non, pas quand la muzak s'estombe, que le gris disparaît et que le silence nous drogue!
- tu crois quoi?
- Qu'une nouvelle saison débute, pour le meilleur, pour le mieux!



PHOTO PIERRE OUMET – MONTAGE HÉLÈNE BEAULIEU

Le prétexte de la dette

Au nom de la dette, les gouvernements imposent des budgets d'austérité draconiens qui menacent les programmes sociaux, les services publics, la santé et l'éducation, tout en demandant à la population des sacrifices maintenant pour un « avenir radieux » plus tard.

Quels sont les fondements de ce discours, s'il existe des fondements autres qu'idéologiques? D'où émane la dette publique? Quel est son état réel? À qui l'État doit-il cet argent? Pourquoi ne cesse-t-elle pas d'augmenter malgré les budgets d'austérité imposés par les gouvernements depuis des dizaines d'années? L'austérité ne serait-elle pas une cause de l'endettement?

La dette est agitée comme un épouvantail. En fait, la dette publique du Québec est un prétexte commode pour mettre en œuvre des plans d'austérité. Parce que la province est endettée, nous ne pourrions plus nous permettre de financer de bons services publics et d'utiles programmes sociaux. Notre dette serait donc tellement importante qu'elle exigerait tous les sacrifices. Pourtant, cette dette ne provient aucunement de dépenses publiques excessives ni d'un supposé laxisme d'élus qui seraient trop sensibles à la pression de l'électorat. N'est-elle pas, en fait, un instrument de soumission de la population au profit des nantis?



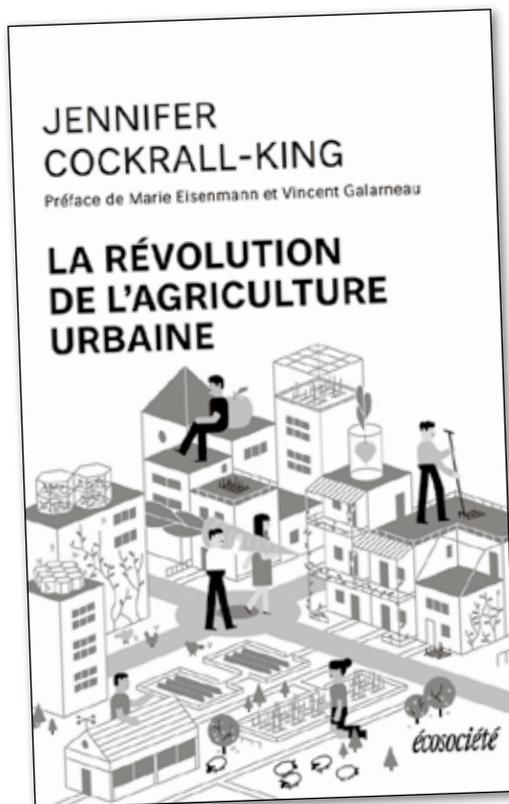
ATTAC-QUÉBEC
La dette du Québec : vérités et mensonges
M éditeur, 2016

Retour à la terre

En quête de solutions de rechange au système agro-industriel, si néfaste pour la santé et pour l'environnement, des hommes et des femmes du monde entier se mobilisent depuis une quinzaine d'années pour ramener la production et la distribution des aliments au cœur de nos villes. Alliant savoir-faire agricoles ancestraux et innovations écologiques, ils sont de plus en plus nombreux à se lancer dans la production biologique de proximité. Un peu chaotique, totalement libre et spontanément décentralisée, c'est la révolution de l'agriculture urbaine!

Dans ce récit captivant, qui se lit comme un carnet de voyage, Jennifer Cockrall-King part à la rencontre des protagonistes du mouvement et témoigne du foisonnement des initiatives en cours dans une dizaine de villes d'Europe et d'Amérique du Nord ainsi qu'à Cuba. Plants de tomates et fines herbes sur les balcons, poulaillers dans les cours arrière, ruches sur les toits, vignobles urbains, jardins communautaires, maraîchage intensif dans des serres commerciales, forêts nourricières, aquaponie, fermes verticales: ces pratiques, respectueuses de la Terre, laissent entrevoir un tournant majeur non seulement dans notre façon de nous alimenter, mais aussi dans notre conception même de l'espace urbain.

Cessons d'être de simples consommateurs de nourriture et cultivons nos aliments, au moins en partie! Ce livre, enrichi d'un chapitre inédit sur Montréal d'Éric Duchemin et Jean-Philippe Vermette, saura procurer des sources d'inspiration et de motivation à tous ceux et celles qui se préoccupent de leur alimentation et qui souhaitent se reconnecter avec leur environnement. Comme le dit un urbaniculteur rencontré par Jennifer Cockrall-King: « Ce n'est [...] que la pointe de la laitue iceberg! »

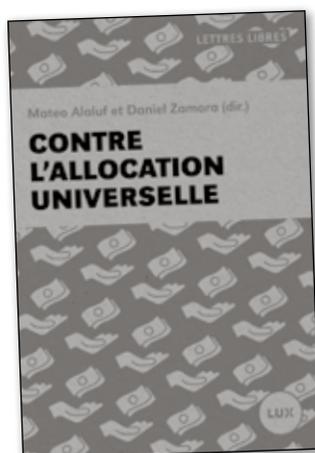


JENNIFER COCKRALL-KING
La révolution de l'agriculture urbaine
Éditions Écosociété, 2016
328 pages

Le revenu minimum garanti, une bonne idée?

Depuis la crise de 2008, l'idée d'une allocation universelle suscite un engouement renouvelé, tant en Europe qu'en Amérique. Le projet trouve des appuis à gauche comme à droite et, de l'avis de bien des spécialistes, il pourrait être le fondement des politiques sociales de l'avenir. Plus d'un penseur critique l'a prôné, Philippe Van Parijs, Toni Negri, José Bové ou André Gorz, mais que signifie vraiment cet étonnant consensus?

Selon les auteurs de cet essai, l'allocation universelle, sous couvert d'une bienveillante redistribution de la richesse, consacre l'abandon de l'enjeu politique central des cent cinquante dernières années: le conflit entre le capital et le travail. Chacun des textes composant ce livre œuvre au rappel de l'importance décisive de cette question, pour justifier qu'il faille impérativement être contre l'allocation universelle.



DANIEL ZAMORA, MATEO ALALUF, SETH ACKERMAN
Contre l'allocation universelle
Éditions Lux, 2016
120 pages

Renauderie

La cour intérieure

On n'est pas à Limoilou, ici, encore moins à Montréal où les ruelles font respirer les quartiers. Les cours intérieures du centre-ville de Québec sont des enclaves étanches qu'effaront les moins claustrophobes d'entre nous. Divisées en plusieurs parcelles grâce à des clôtures et des murets dépareillés, il est rare que l'on obtienne une vue d'ensemble des galeries du pâté de maisons l'encerclant : une rallonge construite ici et un lierre poussant là empêchent souvent l'appréciation de son envergure. Seuls les chats sauront explorer le détail de ses ramifications. Seuls les arbres, qui parfois y surgissent, s'élèveront suffisamment pour quitter l'ombre quasi perpétuelle de ces enceintes cachées aux touristes.

C'est ainsi que nous sommes toujours ravis lorsqu'un ami nous invite chez lui, dans une section du quartier où nous n'avons jamais pu voir la cour intérieure, comme si un petit secret de la ville allait enfin nous être dévoilé. Oh, nous avons bien aperçu quelque chose, une fois, par une porte de garage laissée ouverte par l'habitant; mais ici, postés au troisième étage, notre curiosité est satisfaite. Cette cour-ci est décrépite, limite glauque. Ce n'est pas grave car, que l'on ait découvert une dump ou un jardin aux mille délices, on sera contents. En effet, ces cours intérieures ne sont pas faites pour être vues ou habitées (à peine fait-on mention d'elles sur le bail), elles sont là, point. Un peu plus loin à notre gauche, certains semblent toutefois se l'être appropriée à leur manière : potager modeste, fontaine discrète et balançoires précaires, autant de trésors à découvrir, sans parler de la joie tout égoïste de se dire « tiens, c'est comme ça ici ». Nous faisons désormais partie de ceux qui savent.

Il y a une tranquillité à respecter, la cour intérieure se voulant une bulle à l'abri du vacarme qu'engendre l'asphalte. Bien sûr, il y aura toujours un voisin pour faire un solo de perceuse quelque part dans l'été, un enfant criard en mal d'attention ou une petite fête judicieusement organisée un mardi soir, mais nous comprendrons qu'il s'agit là de maux inévitables dans la ville vivante et que, puisque le moindre bruit est amplifié par la répercussion sur la brique, il serait exagéré d'aller se plaindre en hauts-lieux, car c'est là le ronron normal de cet amphithéâtre communautaire. Ceux qui rechignent devront prendre l'air hors de leur appartement pour aller jouer dans le trafic, tsé, nous on essaie d'être tranquilles dans la cour intérieure.

Oui, elles se ressemblent un peu toutes, les cours intérieures de Québec. On pourra également dire qu'en général, elles ne valent pas vraiment le détour et qu'elles attireront difficilement des clients sur AirBnb. Ce serait cependant mal les connaître que de les croire insignifiantes. Pour les avoir toutes plus ou moins rencontrées, nous avons fait l'intéressante découverte que les cours intérieures sont, plus qu'on ne pourrait le penser, ouvertes sur le monde.



Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
 Il ne faut pas manquer **Le Bal du Lézard**

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Baby Foot-Hot Dog européen-Bon choix musical-Ambiance sympa-Jeux de société-Plus de 20 sortes de vodka-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie québécoise-7 bières pression-Cidre pression et bouteille! **La place dans le quartier**

Le Bar à Limoilou depuis ...1985



1049 3ième Avenue
 Québec, Limoilou, ☎ 529.3829



Michel Yacoub

Conseiller en sécurité financière
 Conseiller en assurances collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501 14^e Rue
 Québec, Qc. G1J 2K8
 Tél. : (418) 529-4226
 Fax : (418) 529-4223
 Ligne sans frais 1-877-823-2067

Visitez notre nouveau site Web droitdeparole.org

Nouvelles hebdomadaires, carnet mondain, et plus encore...

Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre !

Nom : _____
 Adresse : _____
 Téléphone : _____ Courriel : _____

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE

Abonnement individuel	20\$
Abonnement institutionnel	40\$
Abonnement de soutien	50\$

DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL

Adhésion individuelle	10\$
Adhésion individuelle (à faible revenu)	5\$
Adhésion de groupes et organismes	25\$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :
 Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2
 418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org

L'AUSTÉRITÉ, C'EST PAS UNE CROISIÈRE AU SOLEIL!

Action-surprise pour le communautaire, les services publics et les programmes sociaux

Le vendredi 30 septembre
 Rendez-vous 7h45 rue de la Barricade, coin Dalhousie, Québec

Toutes les informations sur www.communautairecngrevc.com

Vous aimez lire Droit de parole ? Vous pouvez le trouver dans les lieux suivants :

Limoilou

CKRL
 405, 3^e avenue
Bibliothèque Saint-Charles
 400, 4^e Avenue
Cégep de Limoilou
 1300, 8^e Avenue
Bal du lézard
 1049, 3^e Avenue

Saint-Roch

Tam-tam café
 421, boulevard Langelier
CAPMO
 435, rue du Roi
Maison de la solidarité
 155, boulevard Charest Est
Bibliothèque Gabrielle-Roy
 350, Saint-Joseph Est
Coopérative Méduse
 541, Saint-Vallier Est

Saint-Sauveur

Au bureau de Droit de parole
 266, Saint-Vallier Ouest
Café La Station
 161, rue Saint-Vallier Ouest
Centre médical Saint-Vallier
 215, rue Montmagny
Club vidéo Centre-ville
 230, rue Marie-de-l'Incarnation

Saint-Jean-Baptiste

L'ascenseur du faubourg
 417, rue Saint Vallier Est
Bibliothèque de Québec
 755, rue Saint-Jean

Montcalm

Centre Frédéric-Back
 870, avenue de Salaberry
IGA Deschênes
 255, chemin Ste-Foy.

